

République Française

COMMUNE d'APCHON

Conseil municipal du 29 novembre 2020

Procès-verbal

Membres présents : *POUGET Pierre, BEYLE Rémy, CHADEFAX J-Pierre, BOYER David, CASSES J-Jacques, POUCHOT Anne, POUGET Emeric, VAISSIERE Véronique.*

Membres représentés : *POUGET M-Eve représentée par CASSES J-Jacques.*

Membres excusés : *TOURNADRE Béatrice, VIDAL Julien.*

Membres absents : /

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal a débuté à 09h30.

Avant d'évoquer les points à l'ordre du jour, Pierre Pouget évoque quelques dossiers en cours pour information :

- Une réunion avec l'ensemble des associations de la commune a eu lieu le 03/10/2020, au cours de laquelle chaque responsable a pu s'exprimer et faire remonter les besoins des associations. Le besoin de travailler ensemble en est ressorti afin de faire face à une baisse globale du nombre de bénévoles.
- Le 19/10/2020, la Communauté de communes a organisé à Apchon une réunion de lancement du projet de valorisation touristique du château avec la société Orpheo, l'Office de tourisme, la Mairie et l'association Apchon Patrimoine au cœur.
- Ayant trouvé acquéreur, l'ancien presbytère va être vendu prochainement. Le mobilier et les objets qui s'y trouvaient ont été déplacés dans l'ancienne Poste, et les services Patrimoine du Département procèdent à leur inventaire.
- Le diagnostic du réseau d'assainissement a débuté. Une réunion de travail est prévu le 04/12/2020 à 10h00 à la mairie.

1) Approbation du compte-rendu de la séance du 20 août 2020

Le compte-rendu est approuvé sans remarque particulière.

2) Création d'un emploi pour un poste d'agent non titulaire

Le contrat de travail de Myriam Mercier arrive à son terme. Pierre Pouget propose de renouveler ce poste dans les mêmes conditions.

Il est décidé à l'unanimité de renouveler ce poste dans les mêmes conditions.

3) Désignation d'un délégué au CIT

Pierre Pouget indique qu'il est nécessaire de désigner un délégué auprès de Cantal Ingénierie et Territoires (le CIT).

Il est décidé à l'unanimité que Pierre Pouget sera délégué auprès du CIT.

4) Décision modificative budgétaire

Afin d'acquérir la maison de M^{me} Rouchy, il est nécessaire de modifier le budget 2020. Le montant nécessaire (32 000 € + frais d'acquisition) sera pris sur l'opération d'aménagement du bourg qui n'a pas débuté pour le moment.

Il est décidé à l'unanimité de procéder à cette modification budgétaire.

5) Contrat d'assurance statutaire des agents

Pierre Pouget indique qu'il dispose d'une offre de Groupama, et d'une offre de groupe via le centre de gestion.

L'offre de Groupama présentant des conditions de tarifs et de garanties similaires à l'offre de groupe, **il est décidé à l'unanimité de retenir l'offre de Groupama.**

6) Demande d'acquisition de terrasse de M. Beyle Rémy

Avant que la discussion ne débute sur ce point de l'ordre du jour, M. Beyle Rémy se retire à l'extérieur de la salle.

Pierre Pouget indique aux membres présents que Rémy Beyle souhaite acquérir la terrasse, située devant son habitation, qui appartient au domaine public.

Les membres présents décident à l'unanimité d'accepter cette vente au prix de 2,50 €/m², avec les frais de bornage et d'acquisition à la charge de l'acheteur.

M. Beyle Rémy reprend sa place au sein de cette réunion du Conseil.

7) Devis des travaux des bâtiments

Pierre Pouget indique que le dossier de demande de subventions pour la réfection des logements locatifs n'a pas été retenu dans le dispositif DSIL. Il sera en revanche pris en compte dans l'attribution DETR. L'objectif reste d'atteindre les 80% de subventions (30% DETR et 50% Région).

Pour ce qui est des fenêtres, 3 devis ont été reçus. Les caractéristiques techniques étant semblables entre ces 3 devis, **il est décidé à l'unanimité de retenir le devis le moins cher.**

8) Convention d'entente et de partenariat avec les communes de St-Hippolyte et Cheylade

Un projet de convention entre les trois communes est présenté. Cette convention vise à faciliter les échanges de travail et de matériels.

Ce projet est lu aux membres présents (*voir cette convention en Mairie*).

Il est décidé à l'unanimité d'approuver cette convention.

9) Travaux de la salle de bain de l'appartement de M^{me} Burlaud

La salle de bain de cet appartement locatif a besoin d'être rénovée.

Il est décidé à l'unanimité d'émettre un avis favorable sur ces travaux.

Il est précisé que les travaux de la salle de bain de l'appartement de Mme Pouget devront être réalisés avant car la demande est plus ancienne.

10) Membres de la Commission Actions Sociales

Pierre Pouget propose la composition suivante :

- Membres élus : POUGET Pierre, TOURNADRE Béatrice, POUCHOT Anne, VIDAL Julien.
- Membres non élus (*liste validée en Conseil le 21/06/2020*), pour rappel : PINCKERS Adélaïde, DUMOND Denis, VIZIT Jacques, DUVAL Gérard.

Cette composition de la commission Actions Sociales est validée à l'unanimité.

Une réunion de cette commission est prévue prochainement.

11) Questions diverses

- Les arbres du quartier de la Porte de Bar et du Coudert vont être taillés cet hiver par l'entreprise La Charmille pour un coût d'environ 1497 € HT.

- Cette entreprise a aussi établi un devis pour aménager les abords du parking de la Vidal **(ce devis est validé)**.
- J-Pierre Chadeaux va organiser la pose du sapin de Noël sur la place avec J-François Besse.
- J-Pierre Chadeaux va se renseigner pour acquérir un matériel de plomberie d'occasion qui permettra de faciliter les travaux sur les tuyaux en fonte.
- Rémy Beyle se rapproche de Béatrice Tournadre pour organiser l'opération des illuminations de Noël.
- J-Jacques Casses va étudier la possibilité de faire une crèche dans l'église (voir la religieuse de Cheylade pour les santons).
- Une réunion de la commission Communication est prévue samedi 05/12 à 09h30.
- Une réunion de la commission agricole est envisagée le 11/12 au sujet des biens de section (date à confirmer).
- Les Vœux de la municipalité sont prévus le samedi 16 janvier à 17h30, si les conditions sanitaires les permettent.
- Le fossé situé sous le « Pré du curé », route de la Jaleine, sera busé prochainement par les employés communaux.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil a été levée à 12h00.